

Actualité européenne

Culture | Education | Jeunesse

A la Une

Coopération culturelle

Projet pilote pour la mobilité des artistes

La mobilité transnationale des artistes et des professionnels de la culture revêt une importance capitale pour la réalisation d'un « espace européen de la culture » commun et pour la diffusion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.

A lire p. 2

Sommaire

Culture	p. 2
Education	p. 7
Jeunesse	p. 10
Les appels à propositions	p. 11



Coopération culturelle

Projet pilote pour la mobilité des artistes

La mobilité transnationale des artistes et des professionnels de la culture revêt une importance capitale pour la réalisation d'un « espace européen de la culture » commun et pour la diffusion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.

L'Agenda européen de la culture, adopté en 2007 par les ministres de la Culture est le cadre politique culturel global à l'échelle européenne. La suppression des obstacles à la mobilité des artistes et aux professionnels de la culture est incluse dans les cinq domaines d'action prioritaires du programme de travail pour 2008-2010, à travers lequel l'Agenda européen de la culture sera concrétisé.

Artistes et professionnels du secteur doivent voyager au-delà des frontières pour élargir la gamme de leurs activités et se confronter à de nouveaux publics, trouver de nouvelles sources d'inspiration et faire évoluer leurs créations, échanger leurs expériences et s'enrichir d'enseignements mutuels.

La mobilité transnationale des artistes et des professionnels de la culture est un des trois objectifs particuliers de ce programme pour la période allant de 2007 à 2013, pour sa capacité d'enrichir l'espace culturel partagé par les Européens et d'inciter à la citoyenneté européenne active.

Un groupe d'experts sur l'amélioration des conditions de mobilité des artistes et autres professionnels de la culture a été mis en place en mars 2008, dans le contexte de la méthode ouverte de coordination (MOC) entre les États membres, récemment introduite.

La mobilité est également un thème transversal des trois plates-formes de la société civile (accès à la culture, industries culturelles et dialogue interculturel) créées par la Commission européenne pour faciliter un dialogue structuré avec le secteur culturel.

En tant que mesure d'accompagnement, la Commission européenne a lancé une étude financée par le programme pour la culture, l'objectif étant de passer en revue et de recenser les plans de mobilité qui existent en Europe, de manière à repérer toute lacune et à recommander d'éventuelles mesures au niveau communautaire. À la suite d'une procédure d'appel d'offres ouverte, ERICarts Institute a été retenu pour réaliser cette étude. Le rapport, intitulé « Mobility Matters », a été publié en novembre 2008. [Lire le résumé en français.](#)

Le projet pilote pour la mobilité des artistes

Fin 2007, le Parlement européen a voté une ligne budgétaire supplémentaire (1,5 million d'euros) pour le budget de 2008, afin de réunir les conditions favorables à la mobilité des artistes par l'intermédiaire d'un nouveau projet pilote. Ce dernier servira à expérimenter de nouvelles idées pour contribuer à la préparation du programme pour la culture après 2013. Dans ce contexte, deux initiatives ont été lancées en 2008.

- [Étude de faisabilité pour un système d'information à l'échelle européenne](#) concernant les différents aspects juridiques, réglementaires, procéduraux et financiers de la mobilité dans le secteur culturel,
- [Mise en réseau de structures existantes en faveur de la mobilité](#) dans divers secteurs culturels.

Poursuite du projet pilote pour la mobilité artistique en 2009

Fin 2008, le Parlement européen a adopté une nouvelle ligne budgétaire (d'un montant de 1,5 million d'euros) pour le budget de 2009 au titre de la poursuite du projet pilote sur la mobilité artistique mis en chantier en 2008.

L'objectif de cette nouvelle enveloppe est de contribuer au financement des dépenses opérationnelles de fonds, de programmes ou de systèmes de mobilité sur une base de complémentarité, dans ce sens que le soutien communautaire consistera à dégager ou à susciter de nouveaux financements exclusivement destinés à l'avènement d'une mobilité concrète ; elle pourra servir aussi à prendre en compte un nouveau groupe cible, une nouvelle zone géographique, un nouveau besoin ou toute autre amélioration ou évolution similaire (valeur ajoutée) et à créer d'autres programmes, formes ou projets structurés de mobilité.

Culture et développement

Culture et création, facteurs de développement

A l'initiative de la Commission européenne, un colloque sur la culture et la création, facteurs de développement est organisé à Bruxelles les 2-3 avril 2009.

L'objectif de ce colloque est de mettre en exergue l'importance de la culture pour l'identité des peuples, la paix et la stabilité des sociétés, et le développement économique des pays Afrique Caraïbes Pacifique (ACP). Ouvert à un large public, cet événement a pour principale ambition de réunir 500 professionnels de la culture et du développement, ainsi que des décideurs politiques, tant des pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) que des Etats membres de l'Union européenne, et de créer un réel espace de débat, d'analyse et d'échange de visions, dans l'optique d'identifier des solutions concrètes susceptibles de renforcer les futures actions de l'UE dans les domaines de la culture et du développement.

La Communauté européenne et ses États membres disposent d'un mandat très explicite pour favoriser la culture dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) en vertu de l'article 27 de l'accord de partenariat de Cotonou, qui constitue un cadre général de coopération culturelle.

Il prévoit l'intégration de la culture dans les activités de développement, la promotion du dialogue interculturel, la préservation du patrimoine culturel, une aide aux industries

À cette fin, [un nouvel appel à propositions](#) est publié par la Commission européenne le 4 mars 2009, sur la base des résultats de l'étude « Mobility Matters ».

La date limite pour l'envoi des candidatures est le 15 mai 2009.

Vous trouverez les spécifications de cet appel et les formulaires de candidature au lien suivant : http://ec.europa.eu/culture/calls-for-proposals/call1440_fr.htm

culturelles, ou encore l'amélioration de l'accès des biens et services culturels des pays ACP aux marchés européens.

Le 10^{ième} Fonds européen de développement prévoit 30 millions d'euros pour alimenter un Fonds culturel UE-ACP, que la Commission européenne s'apprête à proposer. Ce fonds servira à financer en premier lieu la diffusion des biens culturels et des œuvres d'art des pays ACP (en particulier à l'échelle locale) et, en second lieu, leur production et leur promotion, de manière à favoriser l'émergence de marchés et d'industries à l'échelle locale et régionale.

Plus d'un tiers de l'aide financière accordée par la Commission en faveur de la culture dans les pays ACP provient des :

- * Programme UE-ACP d'appui au cinéma et à l'audiovisuel, chargé de cofinancer la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles issues des pays ACP et de former des professionnels de l'audiovisuel;

- * Programme UE-ACP d'appui aux industries culturelles des pays ACP, visant à soutenir les acteurs culturels. Bien que le programme soit ouvert à tous les pays ACP, seuls cinq pays pilotes ont été retenus dans le but de maximiser le potentiel économique et les possibilités de création d'emplois.

Autres aides :

* Un fonds culturel UE-ACP verra le jour dans le but de favoriser la distribution d'œuvres culturelles dans toute la région ACP ainsi que leur accès au marché européen;

* Dans certains pays ACP, l'UE appuie une série de microprojets mis en œuvre par des associations, des communautés ou des particuliers;

* L'UE finance également divers projets nationaux et régionaux (préservation, mise en valeur et promotion du patrimoine culturel, production et diffusion d'œuvres d'art, promotion d'événements artistiques et organisation de formations).

En plus du cadre ACP, et pour tous les pays en développement avec lesquels l'Union européenne coopère, de nouveaux instruments permettent à la Commission, dans les limites des perspectives financières 2007-2013, de mobiliser davantage de fonds en faveur de la culture dans le contexte de l'aide extérieure de l'Union européenne.

Le programme thématique de l'instrument de coopération au développement (ICD) intitulé « Investir dans les ressources humaines » contient des dispositions sur la culture, qui

prévoient une aide à la promotion du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et du respect des autres cultures, ainsi qu'à la coopération internationale entre les industries culturelles, mais aussi à la défense des valeurs sociales, culturelles et spirituelles des indigènes et des minorités et de la culture en tant que secteur économique prometteur pour le développement et la croissance.

Pour la période 2007-2013, 50 millions d'euros sont consacrés à la promotion de l'accès à la culture locale et à la protection et à la promotion de la diversité culturelle et du dialogue multiethnique et multiculturel.

Pays du sud de la Méditerranée

Le programme Euromed Audiovisuel II, lancé dans les pays du sud de la Méditerranée en 2006, est doté d'un budget de plus de 15 millions d'euros pour une période de trois ans. Son objectif est de rapprocher les cultures européennes et méditerranéennes en encourageant les échanges dans les domaines de l'audiovisuel et du cinéma.

Année européenne 2009

L'Union européenne soutient des centaines de projets créatifs et innovateurs

A la conférence du 2 et 3 mars, la Commission européenne et les partenaires de projets ont expliqué comment l'Union européenne soutient la créativité et l'innovation en finançant des projets transnationaux.

Créativité et Innovation, les meilleures pratiques de l'Union européenne

Cette publication présente des exemples de bons projets européens en termes de créativité et d'innovation. [Lire la publication](#)

Une nouvelle plateforme

EVE est une plateforme électronique permettant la diffusion et la valorisation des projets et résultats des programmes mis en œuvre par la Direction générale (DG) Éducation et Culture.

EVE est un nouvel outil mis à disposition des bénéficiaires de projets des programmes « Apprentissage tout au long de la vie », « Culture », « Jeunesse en action » et « Citoyenneté », afin d'avoir une visibilité sur le site de l'Union européenne. EVE s'enrichira de nombreuses informations au fur et à mesure de l'avancement des projets et de l'introduction des résultats par les coordinateurs de projets.

EVE s'enrichira de nombreuses informations grâce à l'introduction des résultats par les coordinateurs de projets en fonction de l'avancement de ses projets initiés récemment et appartenant aux programmes actuels de l'éducation et de la culture.

[La plateforme](#)

Prix de l'Union européenne pour l'architecture contemporaine

Cinq finalistes ont été annoncés pour le Mies van der Rohe 2009

En soutenant le Prix, la Commission européenne souligne le rôle de l'architecture en tant que moteur de la créativité et de l'innovation. La Commission européenne et la Fondation Mies van der Rohe ont dévoilé aujourd'hui les noms des finalistes du prix 2009 d'architecture contemporaine de l'Union européenne « Mies van der Rohe », l'un des prix les plus importants et les plus prestigieux de l'architecture internationale. Le nom du lauréat du prix Mies van der Rohe sera annoncé en mai à Barcelone.

Le prix d'architecture contemporaine « Mies van der Rohe », financé dans le cadre du programme européen « Culture », est attribué tous les deux ans à des ouvrages réalisés au cours des deux dernières années. Le lauréat reçoit un prix de 60 000 euros. En même temps, le jury décerne également un prix «mention spéciale» d'une valeur de 20 000 euros à un jeune architecte.

Les projets retenus sont:

* Le Pôle multimodal du tramway de Nice, à Nice (France) par Marc Barani / Atelier Marc Barani

* La salle de spectacle Le Zénith, à Strasbourg (France) par Massimiliano Fuksas, Doriana Fuksas / Massimiliano Fuksas Architecture

* L'université Luigi Bocconi, à Milan (Italie) par Shelley McNamara, Yvonne Farrell / Grafton Architects

* L'Opéra et le Ballet de Norvège, à Oslo (Norvège) par Kjetil Trædal Thorsen, Tarald Lundevall, Craig Dykers / Snøhetta

* La bibliothèque, le centre pour seniors et le jardin intérieur « City Block Core Zone », dans le quartier Sant Antoni à Barcelone (Espagne) par Rafael Aranda, Carme Pigem, Ramon Vilalta / RCR Aranda Pigem Vilalta Arquitectes.

Une exposition itinérante consacrée aux gagnants et aux seconds est prévue pour le mois de septembre de cette année.

Le site : <http://www.miesarch.com/>.

Agenda Culture

Premier Info Day sur les Capitales européennes de la Culture

La Commission tiendra une journée d'information sur les Capitales Européennes de la Culture pour toutes les villes qui sont intéressées par ce titre dans l'avenir, **le 5 mai 2009 à Bruxelles**.

Forum pour une Europe créative

Le Ministre de la Culture de la République Tchèque organise avec le soutien de la Commission européenne le « Forum de l'Europe créative », les **26 et 27 mars 2009 à Prague**.

Experts dans le domaine de la culture

La Commission européenne recherche des experts dans le domaine de la culture afin d'évaluer les candidatures. Les candidatures en ligne peuvent être soumises jusqu'au **30 juin 2013**. [Voir le site](#).

Seconde conférence annuelle du Programme Culture

***Du 28 au 30 septembre 2009**, la seconde conférence annuelle du Programme Culture et le forum européen de la culture auront lieu à Bruxelles.*

La conférence du programme Culture du lundi 28 Septembre présentera des projets passés et en cours (financés par les programmes Culture 2000 et Culture 2007-2013) favorisant les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les opérateurs culturels.

La conférence sera aussi l'hôte de la remise du premier prix européen de la littérature

contemporaine, qui sera présenté à un ambassadeur européen de la littérature et décerné à des talents émergents de chacun des pays participants en 2009, 2010 et 2011.

Le Forum européen de la culture, les 29-30 Septembre vise à réunir environ 600 participants de la culture et de la société civile, des États membres et des institutions de l'UE afin de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre l'agenda européen de la culture.

Association européenne des festivals

***L'assemblée générale 2009 de l'Association européenne des festivals (EFA)** se déroulera du 14 au 17 mai à Vilnius, Capitale européenne de la culture 2009.*

Invités par le Vilnius Festival, les participants discuteront des tendances artistiques

rencontrées dans des festivals venant de différentes régions.

Cette réunion permettra aux représentants des festivals de se rencontrer et d'échanger idées, expériences et contacts.

Pour plus d'informations : www.efa-aef.eu

Education

Erasmus Mundus

Lancement de la nouvelle phase du programme Erasmus Mundus

L'« info Day » du programme Erasmus Mundus a été organisé par la Commission européenne le 18 février 2009 à Bruxelles. Toutes [les présentations de la journée](#) sont disponibles sur le site de l'agence exécutive EACEA.

[Le guide du programme](#) ainsi que l'appel à propositions pour l'action 1. Programmes communs Erasmus Mundus (ouvert jusqu'au 30 avril 2009) sont disponibles sur [le site de la DG Education de la Commission européenne](#).

Accueil des jeunes enfants en Europe

Éducation et accueil des jeunes enfants: comment les pays européens affrontent les défis actuels

La Commission européenne a présenté une nouvelle étude consacrée à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants en Europe ainsi qu'aux mesures prises pour favoriser la participation des groupes sociaux les plus défavorisés. L'étude, qui porte sur les politiques nationales de trente pays, s'intéresse à la manière dont l'éducation et l'accueil de la petite enfance sont organisés en Europe, aux avantages des différents systèmes et à ce qu'il faut faire pour offrir une éducation et un accueil efficaces aux plus jeunes.

Conduite par le réseau Eurydice d'information sur l'éducation en Europe, l'étude s'inscrit dans le suivi de la communication de la Commission de 2006 intitulée « Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation ». Elle couvre les États membres, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Principale conclusion: 87% des enfants de quatre ans fréquentent un établissement d'enseignement en Europe.

La Commission européenne a récemment proposé un nouvel objectif pour l'Europe, à savoir que 90% des enfants de quatre ans participent à un enseignement préprimaire d'ici à 2020. En 2006, en moyenne, 87% des enfants de cet âge suivaient déjà une forme quelconque d'enseignement préprimaire. Tous les pays d'Europe proposent aux enfants une forme ou une autre de programmes éducatifs précoces avant le début de la scolarité obligatoire. Il existe toutefois de grandes différences entre les pays et même entre les régions, en ce qui concerne l'âge d'admission, le taux de participation et le type d'éducation et d'accueil disponibles.

Programme Education, Formation tout au long de la vie

Nouveaux pays participants au programme EFTLV

Un addendum à l'appel à propositions 2009 du programme EFTLV étend la participation à l'ancienne République Yougoslave de Macédoine et à la Croatie.

Pour l'instant, ces deux pays sont dans une phase préparatoire, financée au budget de l'Instrument d'aide de préadhésion. Ils sont éligibles pour certaines actions seulement et avec un budget limité.

Esprit d'entreprise

Deux nouveaux programmes pour promouvoir la culture entrepreneuriale en Europe

La Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie de la Commission européenne (DG ENTR) a récemment publié deux appels à propositions relatifs au développement de l'esprit d'entreprise et de la culture entrepreneuriale en Europe :

Le premier, « **ERASMUS POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS** », est un programme pilote lancé le 19 février 2009, qui s'inscrit dans le cadre du Small Business Act pour l'Europe. Il vise à favoriser la rencontre entre de jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprise expérimentés travaillant dans des secteurs d'activités similaires mais établis dans deux Etats membres différents de l'UE. Ce nouveau programme est destiné à soutenir la création de PME dans tous les secteurs d'activité, en apportant aux personnes désireuses de monter leur entreprise une expérience professionnelle et en développant les possibilités offertes par le marché intérieur européen par la création de « contacts » transeuropéens. S'inscrivant dans le cadre du Small Business Act, ce programme pilote permet la rencontre de jeunes entrepreneurs et de chefs d'entreprise expérimentés travaillant dans des secteurs d'activités similaires mais établis dans deux Etats membres différents de l'Union européenne. Le premier appel à propositions, publié en 2008, a permis de sélectionner les organisations intermédiaires sur lesquelles repose la mise en œuvre du programme. Le deuxième appel pour la sélection de nouvelles organisations sera lancé en mars ou avril 2009 et doté d'un budget de 5 millions d'euros.

En savoir plus

- le site du programme : <http://www.erasmus-entrepreneurs.eu/>.
- le site de la DG ENTR : <http://ec.europa.eu/enterprise/> .

- le site d'Eurochambres : <http://www.eurochambres.eu/>.



Le second, « **CULTURE ENTREPRENEURIALE DES JEUNES ET EDUCATION A L'ESPRIT D'ENTREPRISE** » fait partie du Programme-cadre pour la Compétitivité et l'Innovation (CIP). Publié le 27 janvier 2009, il vise à soutenir la capacité des individus à mettre en pratique des idées d'entreprises, en lien avec la créativité et la prise de risques.

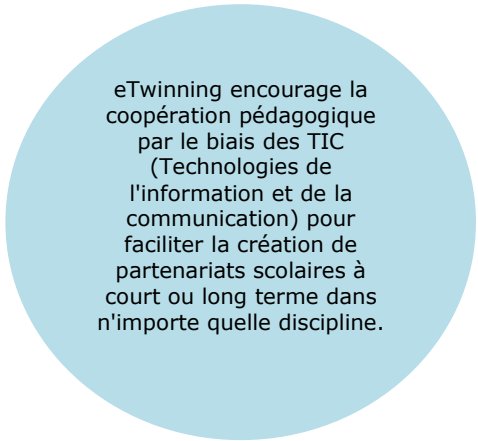
La Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie de la Commission européenne (DG ENTR) a publié le 27 janvier 2009 un nouvel appel à propositions dans le cadre du Programme-cadre pour la Compétitivité et l'Innovation (CIP) intitulé « Culture entrepreneuriale et éducation à l'esprit d'entreprise » (référence de l'appel : ENTR/CIP/09/E/N02S001). Cet appel à propositions vise à soutenir la capacité des individus à mettre en pratique des idées d'entreprises, en lien avec la créativité, l'innovation et la prise de risques.

- site de l'appel : http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemlongdetail.cfm?item_id=2103
- questions : entr-education-call-2009@ec.europa.eu

eTwinning

Les écoles d'Europe font preuve de créativité et d'innovation avec les projets eTwinning en ligne

L'action eTwinning est une initiative de l'Union européenne qui incite les écoles à constituer des partenariats en réseau par Internet.



eTwinning encourage la coopération pédagogique par le biais des TIC (Technologies de l'information et de la communication) pour faciliter la création de partenariats scolaires à court ou long terme dans n'importe quelle discipline.

Avec près de 50 000 utilisateurs inscrits dans toute l'Europe, de plus en plus d'enseignants européens ont prouvé qu'ils trouvent de nouvelles manières de développer l'enseignement et l'apprentissage et d'innover dans ce domaine. À l'occasion de la conférence eTwinning annuelle, qui s'est tenue à Prague du 13 au 15 février, la Commission européenne a décerné des prix à dix projets, fleurons du jumelage scolaire en ligne.

[Le site de eTwinning](#)

Forum de l'UE pour le dialogue Université-Entreprise

Un nouveau partenariat pour la modernisation des universités

La Commission va proposer des mesures concrètes pour développer et renforcer la coopération entre l'enseignement supérieur et les entreprises et soutenir les efforts des États membres dans ce sens.

Plus particulièrement, la Commission va présenter des projets sur la façon dont le Forum Université-Entreprise, manifestation déjà organisée en 2008 et 2009, pourrait devenir officiellement une plate-forme européenne pour le dialogue entre les mondes de l'enseignement supérieur et de l'entreprise.

Il est à présent largement admis que la coopération entre l'enseignement supérieur et l'entreprise possède des avantages pour les deux parties. Elle favorise le transfert de connaissances dans les deux sens, crée des opportunités, améliore les résultats obtenus et aide à préparer l'entrée des étudiants dans la vie active.

Pour soutenir les efforts en faveur d'une meilleure coopération entre universités et entreprises, la Commission a lancé le Forum Université-Entreprise afin qu'il constitue une

plate-forme européenne pour le dialogue entre les deux univers. La première réunion du Forum en février 2008 a été suivie par trois ateliers thématiques au cours de 2008. Une deuxième réunion plénière du Forum en février 2009 a rassemblé environ 400 participants qui ont aussi débattu des orientations éventuelles des travaux du Forum à l'avenir.

Le Forum est censé appuyer la modernisation de l'enseignement supérieur en Europe. Ses domaines de travail comprennent la mise au point de filières pour améliorer les chances d'emploi des diplômés, l'identification des compétences requises des diplômés pour entrer dans la vie active, les moyens de promouvoir une mentalité favorable à l'esprit d'entreprise chez les diplômés, les professeurs et les chercheurs et les structures de gouvernance appropriées dans les universités.

Au-delà de la poursuite de ce dialogue, la Commission proposera d'étudier comment de nouvelles formes de partenariats structurés entre les entreprises et les universités pourraient se développer et donner lieu à des

cursus d'enseignement et comment les programmes de l'Union pourraient soutenir cette action.

La Commission adoptera une communication intitulée « Nouveau partenariat pour la modernisation des universités : le Forum de l'UE pour le dialogue Université-Entreprise » le 1^{er} avril 2009. Date à confirmer.

Jeunesse

Conseil de l'Union européenne

Les messages adressés au Conseil européen de printemps

Conclusions du Conseil de l'Union européenne « Education, Culture, Jeunesse » du 16 février 2009 :

Pacte européen pour la jeunesse

« Le pacte européen pour la jeunesse a été considéré par d'aucuns comme une source d'inspiration pour les administrations nationales et comme un élément central de la coopération européenne dans le domaine de la politique de la jeunesse. Les ministres ont procédé à un échange de bonnes pratiques concernant la mise en œuvre des politiques pour la jeunesse dans les États membres. Les discussions ont montré qu'il ne saurait y avoir de politique de la jeunesse efficace sans une coordination et une cohérence entre les mesures nationales, locales et européennes, ainsi qu'une coordination transversale portant sur divers domaines d'action. De plus, la participation des jeunes à l'élaboration des politiques qui les concernent a été soulignée.

La nécessité d'une plus grande visibilité du pacte européen pour la jeunesse a été soulignée au cours du débat. À cet égard, une mise en œuvre plus efficace du pacte est apparue comme une condition préalable à une plus grande visibilité.

La discussion au niveau ministériel alimentera la communication que doit présenter la Commission en avril 2009 à propos d'un cadre de coopération révisé dans le domaine de la politique de la jeunesse. »

Éducation et formation

Le Conseil a adopté des messages clés adressés au Conseil européen de printemps concernant le rôle des systèmes d'éducation et de formation dans le renforcement à terme de la compétitivité, la cohésion sociale et la citoyenneté active. Le Conseil a souligné que les investissements à long terme dans les systèmes d'éducation et de formation, surtout dans les secteurs professionnels fondés sur la connaissance et l'économie à faibles émissions de CO₂, garantissent la future prospérité socio-économique. « *Il convient de prendre pleinement en compte la contribution essentielle que l'éducation et la formation peuvent apporter à la relance. Il convient également d'intensifier les efforts pour que l'éducation puisse jouer son rôle dans le triangle de la connaissance (éducation - recherche - innovation), en tant que moteur essentiel d'une société fondée sur la connaissance, et contribuer à l'élaboration du plan d'innovation européen proposé* ».

Coopération européenne en matière d'éducation et de formation au-delà de 2010

Enfin, le Conseil a procédé à un échange de vues sur un nouveau cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation devant s'appliquer jusqu'en 2020.

Recherche de partenaires

Ilimitrof' Compagny : appel à candidatures

Ilimitrof' Compagny est porteuse d'un projet européen en théâtre de rue : Projet Europe - Chine, Quand la lune se lève, Actions péciales de coopération culturelle avec des pays tiers - Volet Chine.

Un appel est lancé en direction de compagnies artistiques d'arts de la rue désirant participer à des workshops et des conférences en Europe pendant l'été 2009 et pour participer à des échanges artistiques en Chine en 2010.

Une sélection des artistes et des compagnies sera faite sur dossier. Le programme européen sera communiqué par mail sur demande à Ilimitrof'.

Pour plus d'informations : www.ilightrof.net

Source : Arts de la Rue et Arts du Cirque — Plateforme Européenne pour l'Information, l'Observation et les Échanges Professionnels. www.circostrada.org

Les appels à propositions

Les appels à propositions et les principales dates limites de dépôt des candidatures par programme.

Appels à propositions	Date limite de dépôt des candidatures
Programme Jeunesse en action	
Echanges de jeunes	1 ^{er} avril 2009
Initiatives de jeunes	1 ^{er} avril 2009
Projets Démocratie Jeunesse	1 ^{er} avril 2009
Service volontaire européen	1 ^{er} avril 2009
Coopération avec les pays voisins de l'UE	1 ^{er} avril 2009
Formation et mise en réseau de personnes actives dans le secteur de la jeunesse	1 ^{er} avril 2009
Rencontres de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse	1 ^{er} avril 2009
Echanges de jeunes	1 ^{er} juin 2009
Initiatives de jeunes	1 ^{er} juin 2009
Projets Démocratie Jeunesse	1 ^{er} juin 2009
Service volontaire européen	1 ^{er} juin 2009
Coopération avec les pays voisins de l'UE	1 ^{er} juin 2009
Formation et mise en réseau de personnes actives dans le secteur de la jeunesse	1 ^{er} juin 2009
Rencontres de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse	1 ^{er} juin 2009
Echanges de jeunes	1 ^{er} septembre 2009
Initiatives de jeunes	1 ^{er} septembre 2009
Projets Démocratie Jeunesse	1 ^{er} septembre 2009
Service volontaire européen	1 ^{er} septembre 2009
Coopération avec les pays voisins de l'UE	1 ^{er} septembre 2009
Formation et mise en réseau de personnes actives dans le secteur de la jeunesse	1 ^{er} septembre 2009
Rencontres de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse	1 ^{er} septembre 2009
Echanges de jeunes	1 ^{er} novembre 2009
Initiatives de jeunes	1 ^{er} novembre 2009
Projets Démocratie Jeunesse	1 ^{er} novembre 2009
Service volontaire européen	1 ^{er} novembre 2009
Coopération avec les pays voisins de l'UE	1 ^{er} novembre 2009
Formation et mise en réseau de personnes actives dans le secteur de la jeunesse	1 ^{er} novembre 2009

Rencontres de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse	1 ^{er} novembre 2009
Action préparatoire Amicus	30 avril 2009
Mobilité des personnes- formation continue du personnel éducatif	15 septembre 2009
Programme MEDIA	
MEDIA 2007 (Développement, distribution, promotion et formation) izi Audiovisuel	7 juillet 2009
MEDIA 2007 (Soutien à la diffusion télévisuelle d'œuvres audiovisuelles européennes)	26 juin 2009
MEDIA (Soutien à la distribution transnationale des films européens, Mise en réseau des distributeurs européens, système de soutien sélectif)	1 ^{er} avril 2009
MEDIA (Soutien à la distribution transnationale des films européens, Mise en réseau des distributeurs européens, système de soutien sélectif)	1 ^{er} juillet 2009
MEDIA 2007 (Soutien au développement d'œuvres interactives en ligne et hors ligne)	17 avril 2009
MEDIA 2007 (Soutien au développement de projets de production)	17 avril 2009
MEDIA 2007 (Mesures de soutien à a promotion et à l'accès au marché : festivals audiovisuels)	30 avril 2009
MEDIA 2007 (Soutien à la mise en réseau et à la mobilité des étudiants et formateurs)	27 mars 2009
MEDIA 2007 (Action préparatoire MEDIA International)	2 juin 2009
Programme Comenius	
Mobilité des personnes- formation continue du personnel éducatif	30 avril 2009
Formation continue (Croatie)	30 avril 2009
Formation continue (Croatie)	15 septembre 2009
Formation continue (ARYM)	30 avril 2009
Formation continue (ARYM)	15 septembre 2009
Programme Grundtvig	
Volontariat des séniors	31 mars 2009
Assistants	31 mars 2009
Echanges du personnel éducatif	30 avril 2009
Echanges du personnel éducatif	15 septembre 2009
Formation continue (Croatie)	30 avril 2009
Formation continue (Croatie)	15 septembre 2009
Formation continue (ARYM)	30 avril 2009
Formation continue (ARYM)	15 septembre 2009
Programme Erasmus	
Programmes intensifs	13 mars 2009
Mobilité étudiante	13 mars 2009
Mobilité du personnel	13 mars 2009
Charte universitaire (Croatie)	16 mars 2009
Charte universitaire (ARYM)	16 mars 2009
Mobilité étudiante et du personnel (Croatie)	30 mars 2009
Mobilité étudiante et du personnel (ARYM)	30 mars 2009
Programme Leonardo	
Mobilité (Croatie)	16 mars 2009
Mobilité (ARYM)	16 mars 2009
Programme Erasmus Mundus	
Erasmus Mundus, volet coopération extérieure	13 mars 2009
Erasmus Mundus, Action 1, Programmes communs (mastères et doctorats)	30 avril 2009
Programme TEMPUS	
Moderniser l'enseignement supérieur, coopération universitaire internationale	28 avril 2009
Programme Jean Monnet	

Programme transversal	31 mars 2009
Visites d'études	9 avril 2009
Visites d'études (Croatie)	9 avril 2009
Visites d'études (ARYM)	9 avril 2009
Programmes de coopération extérieure (éducation)	
Atlantis (liens transatlantiques et réseaux universitaires UE-Etats-Unis)	23 mars 2009
Partenariat pour échanges transatlantiques UE-Canada	1 ^{er} avril 2009
Programme Citoyenneté	
Rencontres de citoyens liés au jumelage	1 ^{er} avril 2009
Rencontres de citoyens liés au jumelage	1 ^{er} juin 2009
Rencontres de citoyens liés au jumelage	1 ^{er} septembre 2009
Réseaux thématiques de villes jumelées	1 ^{er} septembre 2009
Projets citoyens	1 ^{er} juin 2009
Mesures de soutien	1 ^{er} juin 2009
Une mémoire européenne active	30 avril 2009
Programme Culture	
Volet « culture » du programme « Ressources humaines » de l'ICD	9 avril 2009
Actions spéciales de coopération avec les pays tiers	1 ^{er} mai 2009
Projets de coopération pluriannuels	1 ^{er} octobre 2009
Projets de coopération	1 ^{er} octobre 2009

Bureau Bourgogne - Franche-Comté Europe
Tél. (32)2 231 10 50
Rue d'Arlon, 55 – B-1040 Bruxelles
bourgogne.franche-comte@skynet.be